

Demande de duplicata

[en cas de perte, vol ou détérioration]

 Perdue Volée Détériorée

N° ABONNÉ :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CP |_|_|_|_| COMMUNE :

COMMUNE DÉLÉGUÉE :

E-MAIL :

Si vous disposez de plusieurs cartes de transport, vous devez payer un duplicata pour chaque carte à refaire.

TARIF DU DUPLICATA

<input type="checkbox"/> Transport scolaire (car jaune)	20 €
<input type="checkbox"/> Scolaire : « laissez-passer » sur lignes régulières	20 €
<input type="checkbox"/> Train TER	20 €
<input type="checkbox"/> Lignes régulières Aléop	20 €
<input type="checkbox"/> Lignes régulières Aléop + Naolib + Ycéo	20 €

° En cas de garde alternée ou si l'abonné a plusieurs cartes, préciser la carte ou le trajet concerné(e) :

.....

Merci de joindre un chèque du montant correspondant, libellé à l'ordre du « Trésor public » et de noter au dos le numéro d'abonné. Il sera encaissé à réception.

L'imprimé et le chèque sont à retourner complétés à l'encre noire ou bleue et signés à l'antenne de votre département :

Service Aléop en Loire-Atlantique

1 rue de la Loire

44966 NANTES CEDEX 09

En cas de carte retrouvée, aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à : Le :

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction Défi Ecologie et Mobilités de la Région Pays de la Loire pour gérer votre dossier de transport scolaire. Pour en savoir plus, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr rubrique mentions légales.